

# Compte rendu réunion du COPIL des Budgets Participatif

## du 23 mai 2023

### Participants

élu.e.s : Ombelyne Dagicour (démocratie locale), Claude Thibault (biodiversité espaces verts), Pierre Nénez (végétalisation de la ville), Théo Saget (évaluation des politiques publiques)

mission participation citoyenne : Emmanuelle Redien, Julie Le Bihen, Stéphane Dufour

Une dizaine de participants des services techniques

11 représentants des quartiers

**Ordre du jour** : à partir des ateliers réalisés en avril dans les 10 quartiers valider une liste des projets « Hors cadre », examiner la liste des 21 projets dits « complexes », définir une « grille d'identification » des projets à qualifier d'inter quartier sur la base de 7 projets pouvant être potentiellement classés comme tels.

### Eléments de contexte :

125 projets déposés (79 porteurs) se répartissent par thème comme suit

- Citoyenneté, solidarité, innovation sociale : 11
- Convivialité, petit équipement urbain : 44
- Jeux pour enfants et pour tous : 17
- Nature en ville, biodiversité, végétalisation : 19
- Petits équipements sportifs : 9
- Propreté, hygiène dans l'espace public : 13
- Valorisation du patrimoine, culture, création culturelle : 10

Répartition par quartier :

- Poitiers ouest : 8 projets, 5 porteurs
- Trois cités : 9 projets, 7 porteurs

- Beaulieu/Pâtis : 17 projets, 9 porteurs
- Centre ville : 16 projets, 8 porteurs
- Couronneries : 16 projets, 12 porteurs
- Gibauderie : 3 projets, 2 porteurs
- Poitiers sud : 25 projets, 15 porteurs
- Pont neuf : 13 projets, 8 porteurs
- St Eloi/Breuil : 10 projets, 5 porteurs
- Trois quartiers : 8 projets, 8 porteurs

#### Sociologie :

- 13% des porteurs ont entre 16 et 30 ans
- 55% des porteurs ont entre 31 et 60 ans
- 32% des porteurs ont entre 61 et 90 ans
- Dépôt en tant que citoyen 62,8%, 25,7% comme association, 11,3% comme collectif
- 75% ont pris contact avec une instance citoyenne de quartier
- 79 % acceptent de travailler à un projet similaire proposé dans un autre quartier

#### **Activité individuelle devant les projets :**

Les projets non listés dans les listes de projets « hors cadre » ou « complexes » sont réputés traités d'une manière classique (valorisation et présence dans la liste soumise aux votes en septembre).

Chaque acteur a été amené à consulter les listes de projets « hors cadre » et « complexes » et à faire connaître par une gommette de couleur (différenciée élu, habitant, service) une éventuelle interrogation particulière de type technique, d'opportunité, ou autre. Suite à ce temps chaque liste a été parcourue projet par projet suscitant en instance plénière les commentaires liés à la présence de gommettes.

#### **Projets « hors cadre » :**

Pour Beaulieu les projets positionnés dans cette liste sont :

- 31-65 agrès pour articulations
- 31-101 élagages des arbres rue des Prairies

- 31-103 épicerie sociale rue du clos des Cavaliers
- 31-132 chemin piéton pour la liaison Beaulieu-Pâtis

La question des suites données aux projets hors cadre a été soulevée. Les élus ont reconnu que souvent il n'y est pas donné suite (bien qu'ils soient « transmis aux services concernés »). Les habitants demandent qu'au moins la mise hors cadre soit justifiée avec des éléments précis. Certains de ses projets peuvent cependant être intégrés à des aspects plus larges de la politique menée par la Ville.

## **21 projets « complexes » listés:**

Ce sont des projets qui de par leur importance nécessitent une étude de faisabilité technique (localisation, nature du sol, secteur sauvegardé, délais de réalisation, etc. .), une estimation des coûts d'investissement et de gestion, une certitude de la nécessité de la réalisation, une volonté politique pour ce thème.

5 concernent notre quartier :

- 31-11 enclos pour bennes à ordures quartier Jaille Montpensier
- 31-46 aménagements stockage poubelles en containers Montpensier
- 31-73 habillage des poubelles enterrées avec des panneaux occultant (bds Savari et Cassin)
- 31-86 installation de WC publics ((place des Capétiens)
- 31-87 sécuriser les déplacements en embellissement du parvis place Philippe le Bel

Discussions : il ressort que pour les enclos à poubelles les élus n'adhèrent pas à l'idée de masquer réellement les pratiques des habitants, quand bien même une réalisation qui semble positive existe proche du centre ville. Leur politique est « enclore le moins possible ». L'idée est que si on enclot cela favorise le dépôt sauvage. Des représentants des services n'ont manifestement pas une bonne vision de la réalité terrain pour Jaille et Montpensier en évoquant des poubelles individuelles des locataires et non des containers ... problématique renvoyée vers Ekidom « qui doit rentrer les poubelles » ! Notre intervention

doit permettre d'examiner l'absence d'aménagements réels en emprise au sol pour que l'entreprise de ramassage puisse aisément rouler ces containers et les remiser hors la rue et les trottoirs.

Pour les WC publics de Beaulieu et d'autres quartiers nous demeurons dans l'attente d'une volonté politique sur le thème. Onbelyne Dagicour a fait remarquer que cette question sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Citoyenne, dans le cadre de la préparation de celle-ci il aurait été envisagé la mise à disposition du public des toilettes de certaines institutions...

S'agissant de la place Philippe le Bel plusieurs points sont évoqués par les services. Il est impossible de planter en pleine terre sur ces surfaces, l'installation de plantes en bacs n'est plus d'actualité avec l'évolution climatique (trop d'eau pour maintenir la végétation), Une intervention d'un élu met en évidence que cette place doit être en fait réhabilitée, ce qui n'est pas l'objet des BP. Pourtant l'exemple de la place des Templiers est évoqué, il est retenu qu'il convient au moins de s'assurer de la sécurisation des bordures de la place. Ce sujet va être mis à l'ordre du jour de la Commission Espace Public.

Pour les autres quartiers ressortent des contraintes techniques (mégots dans poubelles à double rôle ou mise en place d'un système de collecte avec recyclage / affichage arrêtés municipaux seulement au centre ville ou écrans déportés dans toutes les annexes de mairie, etc.) ou administratives (secteur sauvegardé avec fouilles archéologiques obligatoires, avis des architectes des Bâtiments de France). A noter qu'il n'existe pas à ce jour de politique municipale en matière de gestion des mégots qui sont considérés comme des ordures « banales ». Mais la mise en avant de la problématique les a interpellé·e·s.

Autre point intéressant abordé : la présence des moustiques tigres qui sont actuellement particulièrement nombreux à Poitiers sud. Les habitants demandaient des systèmes qui les éloignent, en particulier autour de lieux sensibles comme les écoles. Nous avons donc appris que ce problème est géré en relation avec l'ARS. Une évaluation de l'infestation est réalisée régulièrement grâce à des pièges-pondoirs. La préconisation de l'ARS porte sur la prévention (information des habitants sur la nécessité d'éradiquer toutes les eaux stagnantes, menée essentiellement pour le moment sur le quartier

concerné). Pas de « solution miracle » d'éradication, les systèmes « repoussoirs » sont coûteux, demandent beaucoup d'entretien, et ne règlent pas le problème.

### **7 projets inter-quartier potentiels :**

- Stockage poubelles auprès des habitations ; 3 concernent Beaulieu et 1 les Couronneries
- Toilettes publiques ; 1 concerne Beaulieu, 1 Poitiers sud et 1 centre ville
- Panneau affichage municipal ; 1 centre ville
- Zone de gratuité /boite à dons ; 1 centre ville et 1 Poitiers ouest
- Valorisation patrimoine de la ville ; 1 centre ville
- Lieu de mémoire « femmage » ; 1 Poitiers sud
- Lieu de pratiques sportives inter-quartier ; Trois quartiers

### **Approche de définition d'une « grille d'identification » de projet inter-quartier :**

Ceci concerne l'enveloppe de 300 000 € qui est attribuée à un projet inter-quartier. Une activité par groupes, puis par mise en commun, a permis de dégager des critères devant être testés pour identifier des projets dits « inter-quartier ».

- Projet d'intérêt général ET/OU déposés dans plus de 2 quartiers
- Temporalité du projet pouvant excéder 2 ans ; rôle des comités de quartier pour expliquer ce délai anormal pour les BP
- Thème, à modifier chaque année, permettant de pousser une politique publique ... un affichage des coûts de gestion induits pouvant être une aide à la décision

### **Prochain Copil des budgets participatifs le 7 septembre :**

Les projets dits « complexes » seront étudiés suite aux commentaires réalisés en séance de ce jour et placés, lors de ce prochain Copil, en situation « hors cadre », « inter-quartier » ou apparaîtront dans la liste soumise aux votes.

Le Copil de novembre devra réfléchir à une éventuelle évolution du fonctionnement des BP à Poitiers ... faut-il conserver une composante d'enveloppe budgétaire pour chaque quartier ou procéder à une mutualisation des dépôts de projets pour toute l'agglomération en raison de l'envergure croissante de la taille des projets ? Garder un rythme annuel ou passer à tous les deux ans ?

Marie-Pierre et Bernard